

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

2026 23

DE LA COMMUNE DE GABRE

Nombres de membres

Séance du 5 Juin 2026

En exercice : 11
Nombre de membres présents : 8
Qui ont pris part à la délibération : 11
Nombre de procuration : 3
Votes pour : 11
Vote contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le neuf juin, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de FOURNIÉ Arièle, maire

Étaient Présents : BALANSA Jean Louis, BALANSA Sarah, BORDIN Fabrice, DEJEAN Jean Paul, FLORES LUDENA Armony, FOURNIÉ Robert, LAFFONT Jacqueline.

Était excusés : JOUVE MIANNAY Maé, PAGÈS Nelly, SOUBIES Sébastien

Était absent :

Procuration : JOUVE MIANNAY Maé a donné procuration à FLORES LUDENA Armony, PAGÈS Nelly a donné procuration à FOURNIÉ Robert - SOUBIES Sébastien a donné procuration à LAFFONT Jacqueline

Secrétaire de séance : DEJEAN Jean Paul

Date de convocation :

29 mai 2026

Date d'affichage :

29 mai 2026

**ELECTION DES DELEGUES POUR LES ELECTIONS SENATORIALES AU
SCRUTIN MAJORITAIRE**

Le conseil municipal s'est réuni en mairie, le vendredi 5 juin 2026 à 21 heures zéro minute.

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 11 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

Mme le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales.

a) Composition du bureau électoral

Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme LAFFONT Jacqueline, FOURNIE Robert, FLORES LUDENA Armony, BALANSA Sarah. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection du délégué:

La candidature enregistrée :

FOURNIE Arièle

Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote, au scrutin secret majoritaire à deux tours. Nul n'est élu délégué ou suppléant au premier tour s'il n'a réuni la majorité absolue des suffrages exprimés. Au second tour, la majorité relative suffit. En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est élu.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : ...11
- bulletins blancs ou nuls : 0...
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : ...6

Ont obtenu :

- Mme FOURNIE Arièle : 11 voix
- Mme FOURNIE Arièle ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de déléguée pour les élections sénatoriales.

c) Élection des suppléants :

Les candidatures enregistrées (individuelles ou groupées)

- PAGES Nelly
- FOURNIE Robert
- BORDIN Fabrice

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote, scrutin secret majoritaire à deux tours.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0...
- suffrages exprimés : 11...
- majorité absolue : 6...

Ont obtenu :

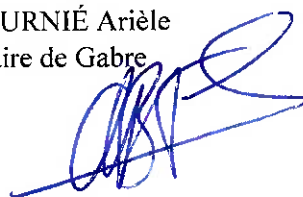
- Mme PAGES Nelly 11 voix ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de suppléant(e) pour les élections sénatoriales.
- M FOURNIE Robert 11 voix, ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant(e) pour les élections sénatoriales.
- M. BORDIN Fabrice 11 voix, ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant(e) pour les élections sénatoriales.

Ainsi fait et délibéré à Gabre, le jour, mois et an que ci-dessus.

DEJEAN Jean Paul
Secrétaire de séance



FOURNIÉ Arièle
Maire de Gabre



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte le 05 juin 2026

Après dépôt en Sous-Préfecture le 5 juin 2026

Après publication ou notification le 5 juin 2026